



Par RFI

Alors qu'une nouvelle audience est prévue ce jeudi 16 novembre dans son procès en appel, le journaliste Ahmed Abba était à l'honneur mercredi soir d'un dîner de gala à New York. Le Comité de protection des journalistes (CPJ) remettait ses prix de la liberté de la presse internationale à quatre journalistes menacés dans leur pays. Une soirée animée par la star de la télévision américaine, la journaliste de CNN Christiane Amanpour. Le correspondant de RFI en haoussa, détenu depuis deux ans au Cameroun, a été condamné à dix ans de prison. Il est accusé de non-dénonciation et blanchiment d'un acte terroriste.

"C'était important pour nous de montrer au monde, mais aussi au gouvernement camerounais qu'Ahmed Abba est un journaliste, pas un terroriste. C'est même un journaliste courageux qui mérite les prix les plus prestigieux. Et nous espérons que cela permettra au président Paul Biya et à son gouvernement de réaliser que la place d'un journaliste n'est pas en prison. Ahmed est détenu depuis 840 jours. Ce jeudi, il va comparaître pour la troisième fois, je pense, dans ce procès en appel, pour combattre ces accusations de terrorisme. On s'est dit qu'il était temps à travers la remise de ce prix de mobiliser les opinions publiques partout à travers le monde. Pour nous, Ahmed Abba est un symbole, il représente tous ces journalistes sur le continent africain et ailleurs dans le monde qui sont menacés de poursuites par le biais des lois antiterroristes."

Angela Quintal, responsable de l'Afrique au CPJ

Ahmed Abba doit donc comparaître ce jeudi pour la troisième audience de son procès en appel. Ce sera peut-être la dernière audience dans ce procès, explique sa défense. La cour d'appel pourrait décider de mettre l'affaire en délibéré. Ses avocats espèrent que ce sera l'occasion de l'innocenter.

« Ce sera la première fois où Ahmed Abba prendra la parole pour donner sa version des faits, explique Me Clément Joël Nakong, l'un des ses avocats. Ce sera l'occasion pour lui de faire valoir son innocence devant la cour d'appel avec des éléments de preuve, sa production, ses reportages, qui démontrent à souhait (...) qu'il n'a fait que son travail. Et il sera aussi question pour nous de déconstruire tous les documents que l'accusation a pu apporter à l'occasion de la dernière audience. »